

Les Nouvelles de La Ciat

La lettre d'information de
la Conférence des Inspecteurs et Auditeurs Territoriaux

Sommaire

Editorial

A vos Agendas :
Les 15èmes Journées annuelles
de la CIAT

Interview :
Yannis WENDLING, président
de la CIAT : défis et faits
marquants de la vie de
l'association

Grand Témoin :
Entretien avec Vincent
CROSNIER de BRIANT, directeur
adjoint IEP
de Fontainebleau - UPEC

Témoignages :
Dans les coulisses de la 15ème
édition des journées annuelles :
Interviews d'animateurs d'ateliers

Comité de rédaction

Dominique BORDIER - Région Occitanie
Robert LIMMOIS - CNFPT
Christophe MAGNE - Département de Haute-Garonne
Jessy PETITPAS - Région Pays-de-Loire
Lucile RIVERA - Département de Seine-Saint-Denis

Editorial

Chers membres de la CIAT,
Chers amis lecteurs,

La préparation des Journées annuelles 2025 de la CIAT arrive à son terme sous la houlette de Frédéric GIMENEZ, inspecteur délégué à l'audit et l'analyse du risque et de ses équipes de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette 15ème édition qui se tiendra **les 21 et 22 novembre prochains à l'hôtel de région, à Bordeaux**, s'annonce d'ores et déjà prometteuse avec près de 200 inscrits.

Pour vous permettre de patienter et attiser votre curiosité ou pour motiver ceux et celles qui hésiteraient encore, ce nouveau numéro hors-série des Nouvelles de la CIAT est entièrement consacré aux Journées annuelles de Bordeaux.

Nous vous invitons à découvrir une présentation du thème central des Journées ainsi qu'une sélection d'entretiens avec le président de la CIAT, un grand témoin et les animateurs de plusieurs ateliers.

Bonne lecture !

Le comité de rédaction

#

CIAT

LinkedIn : [Conférence des Inspecteurs et](#)
[Auditeurs territoriaux](#)

Site Web : [laciat.com](#)



Dans un contexte où les effets du changement climatique s'accélèrent et où les enjeux sociétaux sont nombreux, les collectivités territoriales sont en première ligne des transformations à mener. Les collectivités territoriales doivent tenir compte des implications de leurs actions, notamment en termes de transition écologique. Cela peut inclure des questions telles que l'impact sur l'emploi local, la formation nécessaire pour les nouvelles technologies vertes, ou encore l'accessibilité et l'équité dans la mise en œuvre des initiatives écologiques. La transition écologique devient une priorité, notamment avec l'émergence du budget vert et des plans d'action à déployer pour garantir un service public durable, malgré des finances souvent tendues et contraintes.

Face à ces enjeux, il est essentiel de s'interroger sur la contribution des métiers de l'audit, du contrôle interne et de la gestion des risques pour accompagner ces évolutions. Ils peuvent jouer un rôle clé dans l'évaluation et la gestion des risques liés à ces transitions.

Par exemple, ils peuvent aider à identifier les risques potentiels, à développer des stratégies pour les atténuer, à surveiller leur mise en œuvre et contribuer à donner confiance dans la capacité à rendre compte de l'action publique sur ces sujets. Dans ce contexte, comment comprendre et appliquer la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) au sein des collectivités ? Comment intégrer les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les politiques publiques ? Quels leviers permettent de mettre en place une gestion financière durable via le budget vert ? Comment les Régions peuvent-elles devenir un acteur de confiance pour encourager une consommation responsable ? Ce sont ces questionnements, parmi d'autres, que nous vous invitons à partager en assistant aux Journées annuelles de la Conférence des inspecteurs et auditeurs territoriaux, qui se tiendront **les 21 et 22 novembre 2024 à l'hôtel de région Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux**.

Pour compléter ces réflexions et enrichir le partage d'expérience, une quinzaine d'ateliers se tiendront, avec des sujets tels que : l'audit dans la vraie vie (un retour d'expérience sur les pratiques concrètes), le répertoire des risques et la cartographie des risques (comment développer ces outils pour prévoir et gérer les risques environnementaux et financiers) ; le suivi des recommandations, des audits ; la responsabilité des gestionnaires publics ; l'évaluation des politiques publiques ; l'audit des fonds européens ; etc.

Ces rencontres offriront une occasion unique de participer à des échanges enrichissants avec vos pairs et d'élargir votre réseau.

Vous repartirez avec des outils et des perspectives nouvelles pour mener au mieux vos missions d'audit et de contrôle interne face aux différents défis auxquels les collectivités sont confrontées.

**Ne manquez pas cet événement incontournable
pour anticiper les mutations de votre métier
et contribuer à bâtir un avenir durable.**



Pourquoi le thème "Vers un avenir durable - Quelles évolutions pour les métiers de l'audit et du contrôle interne ?" a-t-il été choisi pour la 15ème édition des Journées annuelles de la CIAT

La raison d'être de nos métiers est d'apporter une aide à la décision pour sécuriser la mise en œuvre des projets et des politiques portés par les collectivités qui nous emploient. Pour ce faire, il est crucial d'adresser les risques les plus stratégiques auxquels les décideurs locaux sont confrontés. En ce sens, il paraissait naturel de réfléchir à comment accompagner nos membres sur cet enjeu, d'autant plus qu'au niveau européen une nouvelle directive a cadre les contributions attendues de la part de notre profession.

Quels sont les faits marquants de la vie de la CIAT et les nouveautés de cette 15ème édition des Journées annuelles ?

Nos Journées de Saint-Ouen ont permis à l'association de renouveler sa feuille de route dont chaque membre du Conseil d'administration est le garant. Tout au long de l'année 2024, de nombreuses initiatives ont été prises pour tenir nos engagements afin de rendre notre réseau plus visible et plus présent auprès de nos parties prenantes.

Ainsi, une convention a été signée avec le Comité Interministériel du Contrôle et de l'Audit Internes - CICAI - afin d'organiser une collaboration qui s'appuie sur des échanges d'information réguliers et des synergies sur les travaux que nous lançons respectivement.

Nous avons pris aussi contact avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie - CNSA - qui élabore et expérimente un référentiel de contrôle interne à destination des MDPH et des Départements. Un atelier sera consacré à ce thème à Bordeaux. Une convention a été signée avec l'Université Paris Est Créteil - UPEC - pour soutenir et participer à la mise en place d'un master administration publique - parcours audit interne des collectivités publiques à l'IEP de Fontainebleau sans oublier les échanges avec le syndicat des directeurs généraux - SNDGCT - et l'Afigese.

D'autres initiatives sont en cours pour mieux accompagner nos nouveaux membres de la CIAT avec un espace qui leur sera réservé lors des Journées de Bordeaux ou pour mieux structurer nos travaux et nos groupes de travail. Enfin, une initiative qui vise à mieux faire connaître toutes les démarches innovantes portées par nos membres sera dévoilée à Bordeaux.

Quel regard portez-vous sur l'évolution de la CIAT depuis sa création ?

Notre association compte aujourd'hui près de 200 adhérents à jour de leur cotisation.

Le département est la structure la plus représentée (36%), suivie par la région (25%), les EPCI (16%), les communes (9%) et d'autres structures comme l'État et les établissements publics locaux (8%). Cette diversité montre une représentation équilibrée des différentes entités administratives, ce qui permet de mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque niveau. Cela confirme également la nécessité de renforcer la présence du bloc communal au sein de l'association.

Toutes les régions métropolitaines sont représentées, sauf la Corse. En outre, 52 départements de l'Hexagone sont représentés avec 173 adhérents. 14 adhérents travaillent dans les départements ou collectivités d'Outre-Mer. Enfin, 5 adhérents viennent de Belgique, ce qui montre une certaine ouverture européenne de l'association.

Cette dynamique fait de notre association un interlocuteur crédible et reconnu. Nous avons ainsi été mobilisés à deux reprises cette année par la direction générale des finances publiques - DGFIP lors de rencontres nationales ou territoriales, et intervenons ponctuellement dans les séminaires de réseaux de professionnels (Région de France, contrôleurs de gestion départementaux du réseau Carnutes,...).

Enfin, le fonctionnement de notre association s'ajuste pour faire participer toujours plus chacun de ses membres sur de nouveaux thèmes majeurs tels que l'intelligence artificielle notamment.

Entretien avec M. Vincent Crosnier de Briant, directeur adjoint IEP de Fontainebleau-UPEC, responsable du master administration publique



Vincent Crosnier de Briant, directeur adjoint de l'IEP de Fontainebleau - UPEC, nous présente le Master Administration Publique, parcours Audit Interne des Collectivités Publiques. Ce nouveau cursus, créé pour répondre aux besoins croissants des collectivités, allie théorie et pratique grâce au partenariat avec la CIAT. Il partage ses premiers retours sur cette formation et ses attentes pour les Journées de la CIAT à Bordeaux, où les étudiants pourront découvrir les multiples facettes des métiers de l'audit interne en collectivité. Une vision éclairante sur le futur de l'administration publique et des métiers du risque.

Pouvez-vous présenter brièvement l'IEP de Fontainebleau ? Quelles ont été les motivations pour créer un Master Administration Publique - Parcours Audit Interne des Collectivités Publiques (objectifs et enseignements) ?

L'institut d'études politiques de Fontainebleau a ouvert ses portes en 2022 sur la base d'un projet original : délivrer un diplôme d'IEP offrant une formation à la fois en sciences physiques ou mathématiques et en sciences sociales. Il s'adresse à des étudiants ayant au bac cette double culture, par le jeu des options choisies. Ils peuvent ensuite se spécialiser en master, et notamment dans le master Administration publique, parcours Audit interne des collectivités publiques.

Ce master est ouvert à tout candidat de niveau licence, qui ont une forte motivation pour l'administration publique, et qui manifeste un intérêt pour le parcours audit interne.

Ils ne connaissent pas forcément au départ toute la richesse des métiers de l'audit ou du contrôle interne, mais c'est précisément le but du parcours que de la leur faire découvrir. Ces métiers ne sont, en effet, pas assez connus, pour ce qui concerne le secteur public, notamment local, alors même que les besoins existent et augmentent régulièrement.

L'intérêt du master est d'allier approche métier (l'audit et le contrôle interne) et approche administration publique,

en particulier locale, pour permettre à ces étudiants (en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue) de passer des concours, ou d'être recrutés par la voie contractuelle, afin de s'offrir de belles perspectives de carrière.

L'audit permet d'accéder à tous les postes d'encadrement d'une collectivité. Le métier d'auditeur ou de contrôleur interne est en lui-même formateur.

Une convention de partenariat a été signée entre l'UPEC et la CIAT. Qu'attendez vous de ce partenariat et quels en sont pour vous les objectifs prioritaires ?

La convention de partenariat avec la CIAT est très importante. Elle rend immédiatement crédible le master, une large part des intervenants étant membres d'un réseau d'experts reconnu. Ils font dès lors bénéficier les étudiants à la fois de leurs connaissances particulières du métier et de leur soutien, en cas de besoin, pour trouver des stages ou des contrats d'apprentissage.

De plus, la CIAT constitue un réseau national qui permet à l'UPEC et à l'IEP de Fontainebleau de rayonner d'emblée sur tout le territoire, au plus grand bénéfice des étudiants, mais aussi des membres du réseau qui peuvent identifier parmi eux des profils de futurs collaborateurs.

Comment s'est passée la première rentrée du Master ? Quels sont les premiers retours des étudiants concernant les formations dispensées par les formateurs CIAT ? Quel est le profil des étudiants admis au Master ? Le parcours de l'alternance a-t-il été porteur pour les étudiants ?

Nous avons fait le choix, pour une première rentrée, d'une promotion réduite de 14 étudiants pour expérimenter ensemble le dispositif. Certains intervenants se confrontent pour la première fois à cet exercice singulier qu'est la transmission de connaissances à un nouveau public.

Nous n'en sommes qu'au début de la formation, mais à ce stade, « l'expérimentation » se passe bien des deux côtés. J'en profite pour remercier les intervenants, membres de la CIAT, dont les étudiants sont particulièrement satisfaits, tout comme je remercie toutes celles et ceux qui, à la CIAT, ont porté ce dispositif avec nous.

Les étudiants de cette première promotion du master ont des profils très variés. Aucun ne provient encore du diplôme de l'IEP de Fontainebleau, car ces étudiants ne rentrent en 2024, qu'en 3ème année de leur parcours de formation. Les étudiants actuels du master sont titulaires d'une grande diversité de licences (ou d'un Bachelor Universitaire de Technologie - BUT) : droit, sciences politiques, administration économique et sociale, économie, gestion ou encore management. Une étudiante provient de classe préparatoire littéraire.

Nous n'avons pas de profil type, mais l'échantillon est trop récent et trop étroit pour pouvoir tirer des conclusions définitives. Dans tous les cas, la diversité des profils est une richesse et tous disent vouloir intégrer le secteur public. Certains y sont déjà : les apprentis. Deux d'entre eux sont en collectivités locales, deux autres dans une administration d'Etat et un troisième dans un cabinet de gestion. Et ils sont deux à avoir été recrutés comme apprentis par des collectivités de membres de la CIAT.

Vous participerez aux Journées de la CIAT à Bordeaux cette année avec certains étudiants du Master. Quels sont les thèmes abordés qui vous semblent les plus pertinents ? Quels ateliers vous intéresseraient plus particulièrement ? Quelles sont vos attentes à l'égard de cette conférence ?

Les thématiques choisies, « l'avenir durable » et les « évolutions des métiers de l'audit et du contrôle interne » sont au cœur de préoccupations des étudiants, à la fois par intérêt et par conviction.

C'est ce que j'attends des Journées de la CIAT : une ouverture pour eux sur la diversité des approches et des débouchés professionnels, en lien avec les questions qui se posent aujourd'hui dans les collectivités territoriales.

C'est ce que permettent chaque année les Journées de la CIAT et leurs différents ateliers, et c'est un privilège pour les étudiants qui m'accompagneront, comme pour moi, de pouvoir y participer.

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER PAR MAIL VOS OFFRES D'APPRENTISSAGE ET DE STAGE. MR CROSNIER DE BRIANT POURRA LES RELAYER AUPRÈS DES ÉTUDIANTS.

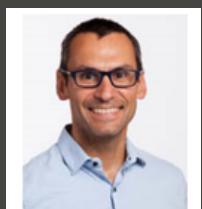
CROSNIERDEBRIANT@U-PEC.FR

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS

Antoine VALIN
Responsable régional d'audits
Région Nouvelle-Aquitaine



Christophe RICHARD
Responsable régional d'audits
Région Bretagne



Dominique BORDIER
Responsable régional d'audits
Région Occitanie

Carine OLIVIER
Responsable régional d'audits
Région Hauts-de-France

Atelier “Développer une stratégie de vérification par les risques agile et durable via la prisme des Fonds européens”

Pourquoi avez-vous choisi de consacrer un atelier des Journées annuelles de la CIAT sur le thème “développer une stratégie de vérification par les risques agile et durable via le prisme des Fonds Européens”

Nous sommes tout d'abord dans une continuité du cycle des ateliers sur les fonds européens engagés depuis quelques années.

Les exigences de la réglementation européenne sont souvent précurseurs d'obligations ou recommandations qui, par la suite, s'imposent au niveau national. On peut citer, par exemple, l'obligation faite dès 2013 à toutes les autorités de gestion - AG (FEDER-FSE, FEAMP et FEADER) d'élaborer et suivre une cartographie des risques de gestion (y compris les risques de fraude). Par la suite, certaines collectivités et structures publiques ont commencé à élaborer des cartographies des risques (hors fonds européens) soit de leur propre initiative, soit parce que la législation y poussait (ex. Loi SAPIN 2 de 2016 avec la recommandation AFA d'une cartographie des risques dans le cadre du Plan Probité).

Aussi, il nous a semblé important de proposer un nouvel atelier alors que la nouvelle réglementation 2021-2027 sur la gestion et le contrôle FEDER-FSE+ introduit plusieurs nouveautés dont l'obligation de développer pour chaque AG une stratégie de vérification par les risques pour tous les dossiers financés permettant dans certains cas d'aller jusqu'à l'élaboration de CSF (contrôle du service fait) sans contrôle. Cela s'inscrit dans un souci de simplification et d'allègement des démarches administratives dans le traitement des fonds européens, d'optimisation de la consommation des fonds tout en sécurisant leur utilisation.

Quels sont les objectifs que vous visez pour cet atelier? Quels sont les points clés que vous allez aborder dans cet atelier ? Pourquoi sont-ils importants ?

En synthèse nous souhaitons aborder les points-clés suivants :

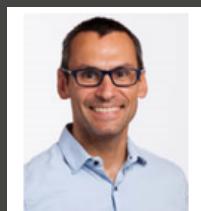
- Présentation des travaux et questionnements mis en place par différentes régions (autorités de gestion) pour répondre à cette nouvelle exigence européenne sur la programmation 21-27 ;
- Comment faire vivre une démarche de vérification par les risques dans le temps (jusqu'en 2030 ici) en la rendant donc « agile et durable » ? ;

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS

Antoine VALIN
Responsable régional d'audits
Région Nouvelle-Aquitaine



Christophe RICHARD
Responsable régional d'audits
Région Bretagne



Dominique BORDIER
Responsable régional d'audits
Région Occitanie

Carine OLIVIER
Responsable régional d'audits
Région Hauts-de-France

Atelier “Développer une stratégie de vérification par les risques agile et durable via la prisme des Fonds européens” - Suite

- Réflexion sur une transposition possible vers d'autres dispositifs gérés par les collectivités (hors fonds européens) qu'elles que soient leur taille ;
- Echanges entre les pilotes d'un dispositif de contrôle interne et les auditeurs (internes ou externes).

Comment comptez vous animer cet atelier ?

L'objectif principal est de sensibiliser les participants sur le sujet tout en engageant une prise de parole ouverte pour partager des expériences et interrogations individuelles au déploiement d'une stratégie de vérification par les risques dans tout type de structure publique.

Les animateurs vont lancer le sujet en effectuant un bref rappel de cette exigence réglementaire mais surtout en s'appuyant sur la démarche initiée par certaines autorités de gestion et les premiers outils développés.

L'atelier s'appuiera également sur le retour d'expérience de collègues des autorités de gestion présents lors de l'atelier.

Cet atelier s'adresse-t-il à un public débutant ou expert ?

L'atelier n'a pas vocation à s'adresser uniquement à un public d'experts des fonds européens.

Il a, au contraire, vocation à s'ouvrir à des collègues qui s'intéresseraient au développement d'une stratégie équivalente dans leur collectivité (hors fonds européens) et qui se questionne sur l'organisation à mettre en œuvre, les bonnes pratiques et les erreurs à éviter.

ATELIER «Les prérequis nécessaires du renforcement du contrôle interne dans un contexte complexe et en perpétuelle évolution»

Pourquoi avez-vous choisi de consacrer un atelier des Journées annuelles de la CIAT 2024, que vous allez animer, au renforcement du contrôle interne dans les collectivités locales ?

Les collectivités locales sont de plus en plus confrontées à un ensemble d'évolutions réglementaires et de challenges : expérimentation de la certification des comptes, nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, prévention des atteintes à la probité, Dans ce contexte mouvant, afin de sécuriser et de fiabiliser leur fonctionnement, d'assurer la pérennité de leurs missions de service public, elles se doivent de renforcer leur dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques.

Quels sont les objectifs que vous visez pour cet atelier ? Quels sont les points-clés que vous allez aborder dans cet atelier ? Pourquoi sont-ils importants ?

L'objectif est de proposer aux collègues des conseils pratiques, les pré-requis pour améliorer ou mettre en place leur dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques, en s'appuyant sur le retour d'expérience des collectivités du groupe-chantier dont certaines ont participé à l'expérimentation de la certification de comptes.

Le renforcement du contrôle interne sera abordé sous l'angle de la gouvernance, de la méthodologie, des outils, des ressources et de la communication. Pour chaque thématique, des limites/freins ont été identifiés, ainsi que des préconisations pour y faire face. Des exemples concrets de bonnes pratiques seront proposés

Comment comptez-vous animer cet atelier ?

L'atelier a d'une part une vocation pédagogique afin de sensibiliser sur le caractère indispensable, dans le contexte actuel, du renforcement du dispositif de contrôle interne et de la maîtrise des risques, pour tout type de collectivité, qu'elle soit ou non engagée dans une démarche de certification des comptes.

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS



Sylvie LUCAS-COMTE
Coordonnatrice processus et analyse de risques
Département de Savoie



Lucile RIVERA
Directrice adjointe de l'Inspection générale
Département de la Seine-Saint-Denis

ATELIER «Les prérequis nécessaires du renforcement du contrôle interne dans un contexte complexe et en perpétuelle évolution» - Suite

D'autre part, les échanges et le partage d'expérience avec les participants seront encouragés.

Cet atelier s'adresse-t-il à un public débutant ou expert ?

Cet atelier s'adresse à tout type de public, que l'on débute dans la démarche de renforcement du contrôle interne ou qu'on soit déjà bien avancé.

Les premiers y trouveront plutôt un « kit de démarrage » pour les aider à se lancer, avec des fiches concrètes et abordables. Pour les seconds, ce sera l'occasion d'échanger sur leurs pratiques, de réfléchir à leur efficacité et aux possibilités d'améliorer leur dispositif et, s'ils le souhaitent à rejoindre le groupe pour compléter les travaux avec leur retour d'expérience.

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS



Sylvie LUCAS-COMTE
Coordonnatrice processus et analyse de risques
Département de Savoie



Lucile RIVERA
Directrice adjointe de l'Inspection générale
Département de la Seine-Saint-Denis

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS



Brahim EL WAHDANI
Responsable régional d'audits
Région Hauts-de-France



Elise CHARBONNEAU
Auditrice
Région Nouvelle-Aquitaine

Atelier «Responsabilité financière des gestionnaires publics»

Pourquoi avez-vous choisi de consacrer un atelier des Journées annuelles de la CIAT à la responsabilité financière des gestionnaires publics ?

La responsabilité financière des gestionnaires publics, depuis la réforme qui l'a redéfinie en 2023, est devenue un enjeu majeur pour l'ensemble des collectivités.

Après plus d'un an et demi d'application, il est clair que cette réforme dépasse le simple cadre des directions financières. C'est une question qui touche l'ensemble des processus d'une collectivité territoriale.

Notre ambition est de s'assurer que cette réforme est comprise et intégrée dans les pratiques quotidiennes, à travers une approche transverse.

Un an et demi après l'entrée en vigueur de la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, nous nous apercevons que de nombreux arrêts rendus par la 7ème chambre de la Cour des Comptes ont un impact direct sur l'ensemble de nos activités. Cette réforme doit être appréhendée de manière transverse par les équipes d'audit et de contrôle interne, car toutes les directions doivent se sentir concernées.

Quels sont les objectifs que vous visez pour cet atelier? Quels sont les points-clés que vous allez aborder dans cet atelier ? Pourquoi sont-ils importants ?

L'objectif principal est de faire prendre conscience aux agents de l'importance de cette réforme tout en « dédramatisant » en leur offrant des outils concrets pour l'intégrer dans leurs missions et comme élément important du prisme d'analyse des risques. En utilisant des cas pratiques et en nous appuyant sur des exemples jurisprudentiels récents, nous montrerons comment la responsabilité financière des gestionnaires publics peut impacter ou alimenter le plan d'audit.

INTERVIEWS D'ANIMATEURS D'ATELIERS



Brahim EL WAHDANI
Responsable régional d'audits
Région Hauts-de-France



Elise CHARBONNEAU
Auditrice
Région Nouvelle-Aquitaine

Atelier «Responsabilité financière des gestionnaires publics» - Suite

Comment comptez vous animer cet atelier ?

Nous mettrons un point d'honneur sur l'interactivité.

Cet atelier ne sera pas une simple présentation descendante, mais un moment d'échange. Nous utiliserons des outils participatifs comme un quiz pour tester les connaissances des participants et stimuler leur réflexion.

De plus, nous nous appuierons sur les retours d'expérience de deux auditeurs qui, dans leur région, ont su intégrer cette réforme à leur politique de gestion des risques.

Ces interventions permettront d'ouvrir le débat et de partager des pratiques concrètes applicables dans d'autres contextes.

Cet atelier s'adresse-t-il à un public débutant ou expert ?

Cet atelier s'adresse à tout public. Il est intéressant eu égard aux éventuelles condamnations des CT, et aux impacts tant disciplinaire que médiatique et réputationnel.

Cet atelier permettra aux participants de repartir avec des outils concrets et une meilleure compréhension des enjeux liés à la réforme. Ils pourront non seulement enrichir leur pratique professionnelle, mais aussi se préparer aux évolutions à venir.

ATELIER « L'audit dans la vraie vie »

Pourquoi avez-vous choisi de consacrer un atelier des Journées annuelles de la CIAT au thème "L'audit dans la vraie vie"?

L'atelier « Audit dans la vraie vie » est une manière originale de présenter les turpitudes des auditeurs-trices pour répondre et faire face à des situations qu'ils et elles ne voudraient pas connaître... sauf si ça les amuse....

Quels sont les objectifs que vous visiez pour cet atelier ? Quels sont les points-clés que vous allez aborder dans cet atelier ? Pourquoi sont-ils importants ?

Les principaux objectifs sont de permettre des échanges entre professionnels sur des situations qui ont été rencontrées et d'engager des échanges sur les réponses que chacune et chacun a apportées ou propose de donner.

Comment comptez vous animer cet atelier ?

L'atelier est uniquement basé sur l'échange. La participation de chacune et chacun est vivement souhaitée ! On peut aussi se contenter d'écouter bien sûr !

Cet atelier s'adresse-t-il à un public débutant ou expert ?

Quel que soit le niveau d'expérience ou l'ancienneté dans le métier des participants, l'expérience des précédentes éditions nous montre que les échanges sont très animés et surtout très collaboratifs. Les anciens s'expliquent devant les nouveaux qui ont souvent d'excellents questionnements.

**INTERVIEWS
D'ANIMATEURS
D'ATELIERS**

Bruno BORODINE
Directeur de l'audit
Région Bretagne



Hélène MATHIEU
Ex cheffe de l'Inspection générale
de la Ville de Paris
Membre du comité d'audit de la
Région Bretagne

SI VOUS SOUHAITEZ ADHERER À LA CIAT : [CLIQUEZ ICI](#)

"LES NOUVELLES DE LA CIAT"

UNE PUBLICATION DE LA CONFÉRENCE DES INSPECTEURS ET AUDITEURS TERRITORIAUX - CIAT
TOUTE REPRODUCTION OU PRÉSENTATION INTÉGRALE OU PARTIELLE
FAITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'AUTEUR, DES ÉDITEURS OU DE LEURS
AYANTS DROIT OU AYANTS CAUSE
EST ILLICITE.

SIÈGE SOCIAL :

CIAT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
ESPLANADE JEAN MOULIN
93006 BOBIGNY CEDEX
CIATONZE@GMAIL.COM